



*Commune*  
**de St Christophe en Oisans**  
Tél. : 04.76.79.53.50  
mairie@saint-christophe-en-oisans.fr

# REGISTRE PUBLIC D'ACCESSIBILITE

Etablissement Recevant du Public

## Musée Mémoires d'Alpinismes

Mise à jour le 12 avril 2018

### 1°) L'Etablissement recevant du public

Raison sociale : Musée Mémoires d'Alpinismes

Adresse : La Ville

Code postal : 38520

Ville : Saint Christophe en Oisans

Téléphone : 04 76 79 52 25

Site web : <http://www.musee-alpinisme.com>

Email : [v.turc@saint-christophe-en-oisans.fr](mailto:v.turc@saint-christophe-en-oisans.fr)

Nom du représentant de la personne morale : Patrick HOLLEVILLE - Maire

Nom de la responsable : Mme TURC Véronique

Siret : 21 38 0375 2000 12

Activité : Expositions

Catégorie : 5<sup>e</sup> catégorie sans hébergement

Effectif de l'ERP : Personnel : 6    Public : 120    Total : 126

L'ERP possède plusieurs niveaux (étages et/ou sous-sol) : OUI

Un document tenant lieu d'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) a été établi : OUI

Si oui à quelle date : 1<sup>er</sup> juillet 2015

Existe-il un registre de sécurité : OUI

### 2°) Signalétique

- Signalétique indiquant les changements de direction et les accès : OUI
- **Signalétique indiquant les croisements voiture / piéton : NON**
- Signalétique lisible et visible (hauteur et type des caractères, au regard des distances) : OUI
- Typographie de couleur contrastée selon le type de support : OUI
- **Toute information sonore doublée par une information visuelle : NON**

### 3°) Eclairage

- Cheminement extérieur 20 lux : OUI
- Circulation piéton / voiture 50 lux : OUI
- Circulation intérieur 100 lux : OUI
- Escalier et équipement 150 lux : OUI
- Poste ou banque d'accueil 200 lux : OUI

## 4°) Cheminement

- Sol stable, non meuble et sans trou ou ressaut > à 2 cm : OUI
- **Accueil en rez de chaussée à l'entrée du musée : SONNER à droite de la porte**
- Largeur du cheminement de 1.20 m (tolérance 0.90 m sur une courte distance) : OUI
- Absence d'élément en saillie  $\geq 0.15$  m : OUI
- Dévers sur les cheminements  $\leq$  à 3 % : OUI
- Espaces de giration à chaque choix d'orientation et tous les 6 à 8 m : OUI
- Revêtements sans gêne visuelle ou acoustique : OUI

## 5°) Parking

- 1 Place à proximité de l'entrée : OUI
- Largeur 3.30 m : OUI
- Marquage au sol + Signalétique verticale : OUI
- Raccordement au cheminement sans ressaut > à 2 cm : OUI

## 6°) Ascenseur

- Conforme à la norme NF EN 81-70/A1 ou plateforme élévatrice selon les normes NF EN 81-41 et NF EN 81-40) : OUI
- Largeur de passage de porte 0.80 m : OUI
- Dimension minimale de la cabine 1.10 m x 1.40 m : OUI
- Charge minimale supportée  $\geq 300$  kg : OUI
- Ascenseur équipé pour les non-voyants : OUI
- Equipement sous maintenance : OUI

## 8°) Escalier $\geq 3$ marches

- **BEV (Bande d'Eveil à la Vigilance) en haut de chaque escalier entre 0.28 et 0.50 m de la première marche : NON**
- BEV (Bande d'Eveil à la Vigilance) à chaque marche : OUI
- **Contremarche et nez de marche de couleur contrastée notamment sur la première et dernière marche : NON**
- Main courante, barre de maintien (rigide et continu) (hauteur 0.80 m à 1.00 m) : OUI
- Main courante (hauteur 0.80 m à 1.00 m) : OUI
- Hauteur de marche 0.17 m : OUI
- Absence d'obstacle au pied de chaque nez de marche : OUI
- Largeur de giron  $\geq 28$  cm : OUI

## 10°) Dispositif de commande

Absence de dispositif de commande

## 11°) Banque d'accueil

- Utilisable en position debout ou assise : OUI
- Configurer pour une communication visuelle : OUI
- Plan supérieur d'une partie du meuble, hauteur maximale 80 cm : OUI
- Vide sous meuble (Hauteur 70 cm, Largeur 60 cm, Profondeur 30 cm) : OUI

## 12°) Le personnel

Le personnel appelé à être en contact avec les clients est sensible à l'accueil et à l'accompagnement de toute personne handicapée (moteur, visuel, auditif, mental, cognitif psychique...) : OUI

## 13°) Les toilettes

- Un WC est accessible aux personnes handicapées dans l'accueil du Musée : OUI
- Rayon de giration dans ou devant les toilettes (diamètre 1.50 m), en dehors du débatement de la porte : OUI
- Espace d'usage ou de transfert (0.80 m x 1.30 m), en dehors du débatement de la porte : OUI
- Barre de maintien, hauteur comprise entre 0.80 m à 1.00 m : NON
- Axe de la lunette du WC distant entre 0.35 m à 0.40 m du mur latéral : OUI
- Hauteur de cuvette entre 0.45 m et 0.50 m : OUI
- Lave-mains adapté avec hauteur du plan  $\leq 0.85$  m : NON

## 14°) Lavabo

- Espace ou vide sous le lavabo, dimensions minimum, Hauteur 70 cm, Largeur 60 cm, Profondeur 30 cm (Siphon déporté) : NON
- Hauteur du plan  $\leq 0.85$  m : NON

## 15°) Possibilité d'un accompagnement

Le personnel peut accompagner la personne handicapée au sein de l'établissement : ascenseur, salle de restauration, extérieur : OUI

## 16°) Notes et observations